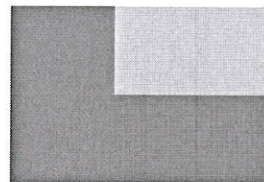




REPUBLIQUE DU BENIN



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

PASSATION DES MARCHES DE FOURNITURES

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire

*Dossier d'Appel d'Offres N °002-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du
24/11/2022*

Nom de l'autorité contractante : Assemblée nationale

Imputation budgétaire : 62.9.9

Objet du marché : Acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés
de la 9ème législature

Référence au Plan de Passation des Marchés Publics : F_AN_1.13

DECEMBRE 2022

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 9ème législature.

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres N °002-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vendredi seize décembre à quinze heures, à la salle de dépouillement de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sise dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, située au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, le comité d'ouverture et d'évaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la décision n° 2022-0132/AN/PT/SGA/PRMP du vingt et un novembre 2022 :

Coordonnateur : Damien Fagnon **DEDEWANOU**, Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;

Rapporteur : Farlone **HUEGOUNOU**, Assistante de la Personne responsable des marchés publics (A-PRMP) ;

Secrétaire : Lionel M. **VLAVONOU**, Secrétaire de la Personne responsable des marchés publics(S-PRMP) ;

Membres :

- Sadlaire **SOKESSE**, Assistant du Premier Questeur (Assist-1er Q) ;
- Hortense **AFFO**, Agent au cabinet du deuxième Questeur, représentante de l'Assistante du Deuxième Questeur (Rep/Assist-2e Q) ;
- Edwige **MENSAH**, Secrétaire du Directeur de la Questure, représentante du Directeur de la Questure (Représentante/DQ) ;
- Firmin **GANGBE**, Directeur des Services de l'Information et de la Communication (D/SICOM) ;
- Françoise **TIME**, Directrice adjointe des Services Législatifs (DSL/A) ;
- Herman **SASSE**, Chef adjoint du Service du Protocole (CA/SP) ;
- Blandine **ADJAHOUN**, Chef du Service Chargé des Relations avec les Députés (CS/CRAD) ;
- Ariane **AVAHOUIN**, Chef de la Division Approvisionnement et Magasin, représentante du Chef du Service du Patrimoine Non Financier et de l'Entretien (Rep-SPNFE) ;

Les résultats de l'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

LOT UNIQUE	Intitulé : Acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 9ème législature.
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres N °002-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/11/2022
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV N°076-11/CCMP-AN/2022 du vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux.
Soumissionnaire(s)	
- ETABLISSEMENT PROMO MULTI SERVICE - ETABLISSEMENT GROUP AKOV CENTER - SOCIETE FASS KOLAWOLE SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
- ETABLISSEMENT PROMO MULTI SERVICE	- le soumissionnaire ETABLISSEMENT PROMO MULTI SERVICE est écarté pour n'avoir pas proposé la description technique des produits ;
- ETABLISSEMENT GROUP AKOV CENTER	- le soumissionnaire ETABLISSEMENT GROUP AKOV CENTER est écarté car son offre financière est plus élevée.
Attributaire	
Nom	SOCIETE FASS KOLAWOLE SARL
Montant proposé	Cent soixante et un millions neuf cent cinquante-cinq mille (161 955 000) francs CFA toutes taxes comprises
Montant évalué (corrigé)	Cent soixante et un millions neuf cent cinquante-cinq mille (161 955 000) francs CFA toutes taxes comprises
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	<i>Acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 9ème législature</i>
Prix	Cent soixante et un millions neuf cent cinquante-cinq mille (161 955 000) francs CFA toutes taxes comprises
Délai d'exécution	Trente (30) jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'évaluation des offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

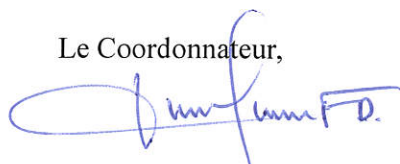
Désignation du lot	Attributaire	Montant
Lot Unique	SOCIETE FASS KOLAWOLE SARL	Cent soixante et un millions neuf cent cinquante-cinq mille (161 955 000) francs CFA toutes taxes comprises.
TOTAL		Cent soixante et un millions neuf cent cinquante-cinq mille (161 955 000) francs CFA toutes taxes comprises

La séance est clôturée à 16 heures 20 minutes.

Fait à Porto-Novo, le vendredi 16 décembre 2022.

Ont signé :

Le Coordonnateur,



Damien Fagnon **DEDEWANOU**
PRMP

Le Rapporteur,



Farlone **HOUÉGOUNOU**
Assist-PRMP

Le Secrétaire,



Lionel **VLAVONOU**
S-PRMP

Membres,



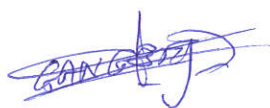
Sadlaire **SOKESSE**
Assist-1er Q



Hortense **AFFO**
Rep/Assist-2e Q



Françoise **TIME**
DSL/A



Firmin **GANGBE**
D/SICOM



Herman **SASSE**
CA/SP



Blandine **ADJAHOUN**
CS/CRAD



Edwige **MENSAH**
Représentante/DQ



Ariane **AVAHOUIN**
Rep-C/SPNFE